

# COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE

## REUNION DU MERCREDI 19 MAI 2021

**Présents :** MM. CERRALBO Jean François – CHALUS Yves – CUERQ André – GILBERT Cédric – LAURENT Joël – LOPES Jorge – THOMÉ Michel.  
MM. ROUMY Raphaël – VERDIER Cyril en visioconférence.

**Excusés :** MM. ARCHIMBAUD Anthony – HOMETTE Christian – LUCE Gérald – MAYET Roger – PEREIRA Joao – TIXIER Bernard

\* \* \* \* \*

Le procès-verbal de la dernière réunion du 16/10/2020 est adopté à l'unanimité.

### ➤ PROMPTS RETABLISSEMENTS

- TIXIER Bernard
- NAZMI Yalcin
- MOURTON Gaston
- GENEST CROS Eric

### ➤ CANDIDATS LIGUE POUR L'EXAMEN DE JUIN 2021

#### SENIORS

- Nombre maximum: 3
- Les candidats doivent avoir officier un minimum de 10 rencontres de catégorie D1.
- Demander une dérogation de CDA63 après de JM SALZA.

#### FEMININES

- Nombre maximum: illimité

#### JEUNES

- Nombre maximum: illimité

L'examen est repoussé au 26 Juin 2021 à TOLA VOLOGE (Lyon).

Présentation des candidats par Raphaël ROUMY et Cyril VERDIER :

#### **MORELLO David (DA3) SENIOR**

- N'a pas réalisé 10 matches en D1
- Dernière possibilité pour passer l'examen Ligue (39 ans en 08/2021)

- Si problème pour arbitre central, possibilité de faire assistant Ligue.
- Avis favorable

**LAMRANI Abdelak (D2) SENIOR**

- Avis favorable.

**QUETIN Mikaëla (D3 Féminine) SENIOR**

- Problème de date / Pas de rattrapage possible
- Avis favorable

**ARAUJO Julie (JAD Féminine)**

- Mutation en MEUSE en saison 2021-2022
- Théorie à travailler
- Avis favorable

**COURTIAL Nicolas (JAD)**

- Avis défavorable
- A présenter en Sénior l'année prochaine

**HERON Romain (JAD)**

- Sérieux, mais doit s'aguerrir un peu plus.
- A présenter en Janvier 2022.

**MITON Kévin (Pré Ligue)**

**JARAMILLO Nicolas (Pré Ligue)**

- A rappeler car il est déjà pré Ligue.
- Investissement personnel moyen

➤ **FORMATION INITIATEUR EN ARBITRAGE**

Une session est prévue du 25 Juin (18h30) au 26 Juin 2021 (17h30) à TOLA VOLOGE (Lyon).

Candidats prévus au sein de la CDA initialement :

- Olivier LAGOUTTE
- Cédric GILBERT
- Gérald LUCE
- Joao PEREIRA
- Jorge LOPES

A valider leurs possibilités aux dates proposées ci-dessus pour inscription.

➤ **STATUT DE L'ARBITRAGE**

Un principe directeur est adopté, celui de faire preuve de bienveillance vis-à-vis du club qui a entrepris les démarches pour continuer à être en règle, ou pour se mettre en règle lorsqu'il était en infraction.

1. Situation d'infraction des clubs.

Lorsque le club a inscrit à une ou plusieurs formations le nombre d'arbitre(s) nécessaire afin d'être en règle pour la saison en cours, mais que cette formation n'a pu aller à son terme du fait de la crise sanitaire, alors il sera malgré tout considéré comme étant en règle vis-à-vis du Statut de l'Arbitrage pour la saison 2020/2021.

A l'inverse, lorsque le club n'a pas inscrit à une ou plusieurs formations le nombre d'arbitre(s) nécessaire afin d'être en règle pour la saison en cours, alors il débutera la saison 2021/2022 dans la situation dans laquelle il se trouvait à l'issue de la saison 2019/2020.

Chaque instance reste libre d'organiser des sessions de formation d'ici le 30 juin 2021, afin de permettre aux clubs de se mettre en règle pour la saison en cours.

## 2. Modification de certaines dates.

Concernant le calendrier relatif au Statut de l'Arbitrage pour la saison 2021/2022, les trois dates suivantes sont modifiées :

- La date du premier examen de la situation des clubs est repoussé du 31 janvier au 31 mars 2022.
- La date limite de publication de la liste des clubs en infraction est repoussée du 28 février au 30 avril 2022.
- La date du second examen de la situation des clubs (avec vérification du nombre de matchs effectués par les arbitres), est repoussée du 15 au 30 juin 2022.

## ➤ **FORMATION FAI**

Par rapport aux évolutions du Statut de l'Arbitrage (§ ci-dessus), la Commission des Arbitres envisage une formation initiale en arbitrage.

### **Samedi 12 Juin 2021**

Journée théorique (8h30 – 17h30)  
Prévoir collation matin et après-midi  
Repas plateau ou traiteur sur place  
District du Puy De Dôme

### **Samedi 19 Juin 2021**

Journée pratique (8h30 – 17h30)  
Prévoir collation matin et après-midi  
Repas plateau ou traiteur sur place  
CHAMALIERES (Claude WOLF – Le Colombier)

### **Dimanche 20 Juin 2021**

Journée théorique et examen (8h30 – 12h30)  
Prévoir collation matin

### **Questions**

Si plus de demandes de formation que de places disponibles (22 candidats) : quelle décision prendre ?

Après le 09 Juin 2021 par rapport aux mesures sanitaires COVID19

Demande à la LIGUE AURA : Date limite de demande de licence arbitre par rapport à la date de l'examen.

## ➤ DOSSIERS MEDICAUX

### Dossiers médicaux nécessaires

- Nouveaux candidats : questionnaire médical de non contre indication
- Jeunes : certificat médical
- 18 – 34 ans : questionnaire médical de non contre indication (valable 3 ans)
- Au delà de 35 ans : dossier médical à renseigner et à valider par le médecin

## ➤ DOSSIERS ARBITRES

Dossiers à réaliser avant le 15-06-2021.

Adultes : **Yves CHALUS et Joël LAURENT**

Jeunes : **André CUERQ**

Voir avec le Secrétariat la possibilité d'envoi de dossier sous forme informatique.

## ➤ QUESTIONS DIVERSES

Courrier Gabrielle GUILLOT : demande d'adhésion à la Commission des Arbitres.

L'ensemble des participants donne un avis positif à cette candidature.

## ➤ TOUR DE TABLE

### **CERRALBO Jean François**

- Possibilité d'un championnat U20 inter districts

### **THOMÉ Michel**

- Fichier de formation FIA disponible avec les mises à jours.
- Comprend la formation, arbitres, futsal, initiateur....

## ➤ PROCHAINE REUNION

Sur convocation - Date à définir.

\* \* \* \* \*

**Le Président :**  
**Michel THOMÉ**

**Le secrétaire de séance :**  
**Joël LAURENT**